

NOTRE VILLE A REÇU LE PRIX DE LA PROTECTION DE LA NATURE



Quelques amis de la nature lors de la remise du prix.

Afin de coordonner toutes les actions menées dans notre commune pour la défense de la nature, naissait en 71, une commission extra-municipale de l'environnement.

PROTECTION DE LA NATURE

Sous la présidence de M. Daniel Hugonnet, conseiller municipal, les membres de cette commission devaient se fixer un programme de travail étalé sur plusieurs années avec comme objectif principal : faire de la forêt de Janas un lieu privilégié de détente et de promenade.

De nombreuses équipes d'amis de la nature attaquèrent alors le débroussaillage de cette forêt et plantèrent des milliers de pins.

Parallèlement au travail de la commission extra-municipale de l'environnement, la municipalité entreprit une action violente et percutante pour l'évacuation des eaux résiduelles.

Pour toutes ces actions (et de nombreuses autres) menées en faveur de la défense de l'environnement, notre ville s'est vue attribuer par la Fondation Berger un prix d'un million d'anciens francs.

REMISE DU PRIX D'UN MILLION

C'est en présence de plusieurs personnalités et surtout de nombreux amis de la nature, que M. Lemarie a remis jeudi soir, au cours d'un cocktail le prix d'un million à M. Autran, adjoint au maire, représentant le député-maire.

Après avoir remercié la Fondation Berger, M. Autran devait féliciter tous les membres de la commission extra-municipale de l'environnement et plus particulièrement M. Daniel



M. Lemarie remet à M. Autran le chèque d'un million d'A.F. Assis, on reconnaît M. Hugonnet et M. Pelré.

Hugonnet, « qui, dit-il, fut et continue d'être la cheville ouvrière de l'action entreprise pour la protection de la nature ».

M. Autran mit ensuite l'accent sur les difficultés matérielles que rencontre la commission extra-municipale de l'environnement. « L'Etat souligna-t-il, n'ose pas dévoiler le budget qu'il accorde à l'environnement ».

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS A REMERCIER

Puis M. Hugonnet fit le bilan de l'année écoulée. Il adressa ses remerciements à toutes les associations qui œuvrent depuis longtemps pour la sauvegarde de la forêt de Janas : le groupe des apprentis des CNIM, les élèves de l'école primaire et

du CES Berthe, le foyer laïque Toussaint-Merle, les Eclaireurs de France, l'Union touristique des amis de la nature, la Protection des sites du Cap Sicié, les jeunes amis des animaux, l'AVSAME, etc.

Enfin M. Zaccarie, président de l'AVSAME, remercia la municipalité de l'effort déployé pour la protection de la nature et se déclara prêt à la soutenir.

Chacun trinqua ensuite aux futurs débroussaillages, balisages et actions de tout ordre pour sauver la nature. Avant de se séparer, M. Hugonnet rappela qu'au mois d'octobre, se tiendrait une réunion - goûter de tous les jeunes amis de la nature au cours de laquelle sera lancée l'opération 74, pour la sauvegarde de la forêt de Janas.